VENTE DE COLLIERS DE L'ORDRE DU SAINT-ESPRIT

JEUDI 20 MARS 2025
AU CRÉDIT MUNICIPAL DE PARIS

Vente aux enchères publiques

COLLIERS DE L'ORDRE DU SAINT-ESPRIT

Jeudi 20 mars 2025 à 14h

Exposition des lots

Lundi 17 et mardi 18 mars de 9h à 17h sur rendez-vous uniquement
Prises de rendez-vous à l'adresse commissairespriseurs@ext.creditmunicipal.fr

Mercredi 19 mars de 9h à 17h et Jeudi 20 mars de 9h à 12h, entrée libre

Expert de la vente :
Axel Louot
Expert en militaria
Membre de la compagnie Nationale des Experts en antiquités
26 rue de Céline Robert 94300 Vincennes
Tél. : 06 07 91 07 87
virtuti@club-internet.fr

Expert de la vente :
Maxime Charron
Expert en Art Russe – Souvenirs Historiques – Objets de Vertus
124 rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris
Tél. : 06 50 00 65 51
expert@maxime-charron.com

Assesseure de la vente :
Mathilde Belcour-Cordelier
Tél. : 01 44 61 65 86
mbelcour@19gbcmp.com

Crédit Municipal de Paris
55, rue des Francs-Bourgeois 75004 PARIS
Tél. : 01 44 61 65 00
Le catalogue est disponible sur **creditmunicipal.fr**
Les ventes sont en direct sur **interencheres.com**

Par le ministère des commissaires-priseurs appréciateurs près le Crédit Municipal de Paris,
en vertu d'ordonnances du Président du Tribunal judiciaire de Paris et par suite de réalisation d'objets mis en gage.

19|GB
COMMISSAIRES DE JUSTICE

Mayeul DE LA HAMAYDE, Delphine CHEUVREUX-MISSOFFE, Cécile DUPUIS
Directeur des ventes : **Nicolas CHWAT**

The collars of the Holy Spirit at Frohsdorf Castle

It was a royal ritual, both moving and a little outdated. Each time that a former knight of the Order of the Holy Spirit died, his nearest living male relative would send a letter to the secretary of the Count of Chambord (1820-1883), the Pretender to the French Crown living in exile in Austria. In return, he would invariably receive an invitation to come and stay at Frohsdorf, the home of the Count of Chambord, some fifty kilometres from Vienna.

The elder branch of the Bourbons had not reigned over France since the 1830 Revolution, which saw the abolition of the Order of the Holy Spirit. The former king, Charles X, died in 1836. His eldest son, the Duke of Angoulême, followed in 1844. Since then, the Pretender to the throne was the Count of Chambord. Endowing himself with the rights and honours of his uncle and grandfather, he became the guardian of an Order of chivalry which only existed within the intimacy of his family. As its guardian, he strove to preserve its relics.

In 1868, upon the death of the Viscount Dambray, his nephew made the trip to Frohsdorf : "Before dinner, served at exactly six o'clock, I had the honour of a private audience with the Count of Chambord to present, on behalf of my aunt Madame Dambray, the collar of the Order of the Holy Spirit which had been granted by King Charles X to the Viscount Dambray, the son of the Chancellor. Never will I forget the words and sentiments offered by the prince to honour the memory of a man I held dear". Immediately after this brief ceremony, the arrival of the Countess of Chambord in the salon signalled that it was time for dinner. "Leaving the salon, the prince went first, with the princess at his right hand, and seated at his right hand at the table. (…) The livery bore France's old colours : Royal blue, silver braiding, buttons with fleurs-de-lis. Here, everything is French, from the servants and the service to the cuisine and the wine. This is not a bad thing, quite the opposite."(1)

Frohsdorf was a somewhat abbreviated version of a French royal residence. The castle was built in the heart of a 3,000 hectares estate, in which the prince could indulge his passion for hunting. This fairly large estate was rectangular in shape. The raised ground floor led out into the gardens and held the grand salons and the private apartments of the Count and Countess of Chambord. The property entered into royal French hands in 1844 when the Duchess of Angoulême (1778-1851), the daughter of Louis XVI and Marie-Antoinette, purchased it. Here, she brought together all of the relics of the French monarchy : porcelain and silver tableware with the French coat of arms, historical paintings, portraits and even some items of furniture from Paris. In her will, written in 1851, she left her whole fortune, including the Frohsdorf estate, to her beloved nephew, the Count of Chambord.

Since then, Frohsdorf maintained its status as a Versailles in exile. As the knights of the Holy Spirit passed away one after the other, the enamel and gold collars found their way here. According to Baron Pinoteau : "There were as many as 36 of them"(2). There could have been even more. The Frohsdorf collections also included several diamond pieces, in particular the Holy Spirit panel owned by Charles X, whose setting (now empty of its stones) was recently purchased by the Museum of the Légion d'honneur. Upon the death of the Count of Chambord in 1883, "Frohsdorf Castle and its land, plus all it contains, including furniture, silverware, books and paintings", was left to his widow. The Countess of Chambord (1817-1886) died just three years after her husband. She left Frohsdorf to her great-nephew, Prince Jaime de Borbón, Duke of Madrid 1870-1931). In 1931, upon the death of the prince, the state was handed to one of his sisters, but the remaining collars of the Holy Spirit were sent to his uncle Alfonso, Duke of San Jaime and of Madrid (1849-1936).

The death of Prince Alfonso five years later marked the end of the masculine line of the elder branch of the House of Bourbon in Spain. The Carlist line may have been no more, but the prince had designated as "regent" of the Carlist movement one of his nephews, Prince Xavier de Borbón Parma (1889-1977), who would become Duke of Parma in 1974. Prince Xavier also inherited his uncle's property in Austria, including the collars of the Holy Spirit from Frohsdorf. The three collars presented today are his legacy.

Vincent Meylan

(1) Trois jours à Frohsdorf par Louis Le Forestier Osseville, 1868.
(2) Hervé Pinoteau, État de l'ordre du Saint Esprit en 1830, 1983.

Les colliers du Saint-Esprit au château de Frohsdorf

C'était un rituel royal, tout à la fois émouvant et un peu désuet. Chaque fois qu'un ancien chevalier de l'Ordre du Saint Esprit mourrait, son plus proche parent mâle adressait un courrier au secrétariat du comte de Chambord (1820-1883), prétendant à la couronne de France qui vivait en exil en Autriche. En retour, il recevait invariablement une invitation à venir séjourner à Frohsdorf, la demeure du comte de Chambord, à une cinquantaine de kilomètres de Vienne.

La branche aînée des Bourbon avait cessé de régner sur la France depuis la révolution de 1830 qui avait vu l'abolition de l'Ordre du Saint-Esprit. Le vieux roi Charles X était mort en 1836. Son fils aîné, le duc d'Angoulême, l'avait suivi en 1844. Depuis, le prétendant était le comte de Chambord. En recueillant les droits de son grand-père et de son oncle, il était aussi devenu le gardien d'un ordre de chevalerie qui n'existait plus que dans l'intimité familiale. Aussi, s'efforçait-il d'en préserver les reliques.

Ainsi, en 1868, à la mort du vicomte Dambray, son neveu fait le voyage de Frohsdorf : « Avant le dîner, servi exactement à six heures, j'eus l'honneur d'être admis seul auprès de monsieur le comte de Chambord pour lui remettre de la part de Madame Dambray, ma tante, le collier de l'Ordre du Saint-Esprit qui avait été donné par le roi Charles X au vicomte Dambray, fils du chancelier. Jamais je n'oublierais les termes plein d'à-propos et de sentiments dont le prince s'est servi pour honorer une mémoire qui m'était bien chère ». Immédiatement après cette courte cérémonie, l'arrivée de la comtesse de Chambord dans le salon rappelle l'heure du dîner. « En quittant le salon, le prince passe le premier, ayant à sa droite la princesse qui s'assied à table également à sa droite. (…) La livrée porte les anciennes couleurs de France : Bleu de roi, galons d'argent, boutons fleurdelisés. Là, tout est français, les serviteurs et le service, et aussi la cuisine et les vins. Ce qui ne gâte rien, au contraire. »[1]

Frohsdorf était un résumé de résidence royale française. Le château était bâti au cœur d'un domaine de 3 000 hectares où le prince pouvait s'adonner à sa passion pour la chasse. La demeure, assez vaste, était de forme rectangulaire. Le rez-de-chaussée surélevé qui donnait accès aux jardins était l'étage des salons d'apparat et des appartements privés du comte et de la comtesse de Chambord. La propriété était entrée dans la famille royale de France en 1844 lorsque la duchesse d'Angoulême (1778-1851), fille de Louis XVI et Marie-Antoinette, en avait fait l'acquisition. Elle y avait rassemblé toutes les reliques de la monarchie française : vaisselle de porcelaine ou d'argent marquée aux Armes de France, tableaux historiques, portraits, et même certains meubles venus de Paris. Dans son testament rédigé en 1851, elle avait légué l'intégralité de sa fortune, dont le domaine de Frohsdorf, à son neveu bien-aimé le comte de Chambord.

Depuis, Frohsdorf avait conservé ce statut de Versailles de l'exil. Les chevaliers du Saint Esprit disparaissant les uns après les autres, les colliers en or émaillé s'y étaient accumulés. Selon le baron Pinoteau : « Il y en aurait eu jusqu'à 36 »[2]. Peut-être même plus. Les collections de Frohsdorf comprenaient aussi plusieurs décorations en diamants, notamment la plaque du Saint-Esprit du roi Charles X dont la monture vide de pierres a été acquise récemment par le Musée de la Légion d'honneur. À la mort du comte de Chambord en 1883 « la terre et le château de Frohsdorf avec tout ce qu'il contient, meubles, argenterie, livres, tableaux… » était revenu à sa veuve. La comtesse de Chambord (1817-1886) n'avait survécu que trois ans à son époux. Elle avait légué Frohsdorf à son petit-neveu le prince Jaime de Bourbon, duc de Madrid (1870-1931). En 1931, à la mort de ce prince, le domaine avait été attribué à une de ses sœurs, mais les colliers du Saint-Esprit subsistants étaient revenus à son oncle, Alfonso, duc de San Jaime et de Madrid (1849-1936).

La mort du prince Alfonso cinq ans plus tard, marque la fin en ligne masculine de la branche aînée de la maison de Bourbon d'Espagne. La lignée Carliste est éteinte, mais le prince a désigné comme « régent » du mouvement carliste un de ses neveux, le prince Xavier de Bourbon Parme (1889-1977) qui deviendra duc Parme en 1974. Le prince Xavier hérite aussi des biens que son oncle possédait en Autriche et des colliers du Saint-Esprit venant de Frohsdorf. Les trois colliers qui sont présentés aujourd'hui sont restés dans sa descendance.

Vincent Meylan

(1) Trois jours à Frohsdorf par Louis Le Forestier Osseville, 1868.
(2) Hervé Pinoteau, État de l'ordre du Saint Esprit en 1830, 1983.

Note historique

Nous renverrons le lecteur à la très complète note historique rédigée par Jean-Christophe Palthey dans la vente du collier de l'Ordre du Saint-Esprit par Ouizille & Lemoine, au Crédit Municipal de Paris, le 30 janvier 2018.

Fondé par Henri III en 1578, l'Ordre du Saint-Esprit est le plus emblématique des Ordres de chevalerie français, jusqu'à son abandon par Louis-Philippe en 1830. Henri III plaça ce nouvel Ordre au-dessus de l'Ordre de Saint-Michel, sous l'égide du Saint-Esprit auquel il vouait une vénération particulière en mémoire de son élection au trône de Pologne en 1573 et de son accession à la couronne de France en 1574, toutes deux un jour de Pentecôte.

Ses membres ont toujours revêtu des marques distinctives. Depuis l'origine, lors des cérémonies, ils portaient un somptueux manteau de velours noir brodé de flammes et un collier d'or émaillé. Au quotidien, les chevaliers devaient porter une croix de Malte d'or à huit pointes suspendue à un ruban bleu céleste ainsi qu'une broderie d'argent cousue sur l'habit reprenant la forme de la croix.

Le collier d'or, pesant à l'origine l'équivalent de 200 écus hors fabrication et propriété de l'Ordre, devait être rendu au grand trésorier de la chancellerie à la mort de son récipiendaire. Il fut modifié à plusieurs reprises. Henri IV notamment le simplifia au chapitre de Rouen le 7 janvier 1597, réduisant les maillons de quarante à trente-deux, puis Louis XVI les fît passer au nombre de vingt-neuf afin de l'adapter au petit costume qu'il créa en 1777.

L'Ordre fut aboli le 30 juillet 1791 suite à la Révolution, il survécut modestement en émigration puis revint en 1814 avec le retour des Bourbons sur le trône de France.

On sait que Louis XVIII, bien que non sacré, reçut un collier réalisé par Étienne Coudray dès 1816. Cet orfèvre en fabriqua d'autres, seulement une douzaine, pour les souverains et princes étrangers ayant été nommés sous son règne. Le Roi ne donna pas de collier aux non-dynastes, ce que fît en revanche son frère et successeur Charles X. Après 1820 et l'espoir soulevé par la naissance du Duc de Bordeaux, Louis XVIII nomma régulièrement des chevaliers avec plaques et rubans issus des anciennes et nouvelles élites de la France, ce qui fut accéléré sous le règne de son frère cadet.

C'est en effet le sacre du roi Charles X à Reims, le 29 mai 1825, qui fut l'occasion de renouer avec les fastes de l'Ancien Régime et de redonner véritablement sa splendeur à l'Ordre du Saint-Esprit. Le lendemain, le 30 mai, une cérémonie fut ainsi organisée à Reims. Première fête de l'Ordre depuis la Révolution, elle marqua sa véritable renaissance et permit la réception de nouveaux chevaliers qui ne l'étaient pas encore, puisque l'Ordre n'avait plus de colliers disponibles. Ceux de l'Ancien Régime avaient pratiquement tous disparu dans la tourmente révolutionnaire et la douzaine de colliers fabriqués sous Louis XVIII par Coudray avaient été remis principalement à des souverains étrangers.

Il fallut donc en fabriquer quatre-vingts nouveaux. Commandés le 15 novembre 1824, cinquante furent réalisés par la maison Ouizille et Lemoine, joailliers des ordres du Roi suite au décès de Coudray en septembre 1823, et trente par l'orfèvre Cahier. Ces nouveaux colliers du même modèle se différenciaient cependant dans le détail : ceux d'Ouizille, plus épais (payés 3 700 francs pièce), possédaient des maillons plus carrés aux angles marqués ; ceux de Cahier, successeur de l'illustre Biennais, étaient moins lourds (payés 3 200 francs pièce), mais le graphisme sans doute plus proche de celui d'Ancien Régime était plus délié et la colombe plus délicate.

L'Ordre vécut somptueusement au rythme des promotions, des chapitres et des cérémonies de réception jusqu'à la chute de Charles X en juillet 1830. Non officiellement, il disparut néanmoins publiquement, Louis-Philippe voulant rompre avec les signes de l'Ancien Régime notamment liés aux Bourbons, il ne décerna plus désormais que la Légion d'honneur. L'État français sous Napoléon III alla même jusqu'à fondre, le 22 novembre 1861, dix colliers provenant du trésor de l'Ordre ! À l'exception de quelques héritiers fidèles qui rendirent statutairement leur collier au comte de Chambord (une trentaine environ, trente-six selon une lettre de 1928), les colliers des chevaliers vivants en 1830 furent généralement conservés au sein de leur famille. On comprend donc la rareté et la préciosité de ces reliques d'un autre temps, celui de la France éternelle.

Note historique

Provenance

Ces trois colliers de l'Ordre du Saint-Esprit proviennent de la famille de Bourbon-Parme, branche cadette italienne de la Maison de Bourbon, descendant directement du comte de Chambord, dit Henri V, à l'instar des trois colliers qui furent vendus aux enchères le 25 mars 2022 par le Crédit Municipal de Paris pour des prix record. Il s'agit des trois derniers colliers qui seront offerts aux enchères provenant de cette branche.

Ces colliers font probablement partie, pour l'un (lot 2), des trente colliers livrés par Cahier, successeur de Biennais, et pour les deux autres (lots 1 et 3), des cinquante livrés par Ouizille & Lemoine, à l'occasion du sacre de Sa Majesté Charles X le 30 mai 1825 à Reims. Bien qu'ils fassent partie de la petite trentaine de colliers rendus au comte de Chambord à Frohsdorf, on ne peut malheureusement connaître l'identité de leur récipiendaire, les colliers étant identiques et aucune étiquette ni mention manuscrite particulière n'étant présente sur cet ensemble. On peut simplement citer qu'Henri V conservait, entre autres, les colliers du roi Charles X lui-même ou encore celui du Dauphin, duc d'Angoulême.

Œuvres en rapport

- Un collier par Cahier dans son écrin est conservé au Musée du Louvre (inv. OA 11859).
- Deux colliers par Cahier dans leurs écrins, vendus au Crédit Municipal de Paris, 25 mars 2022, lots 2 et 3 (adjugés 160 160 € et 114 400 €).
- Un collier par Ouizille & Lemoine dans son écrin, anciennement dans la Fondation Napoléon, vendu chez Artcurial, 9 décembre 2019, lot 25 (adjugé 84 500 €). Il fut remis à Reims par Charles X le 30 mai 1825, à Charles François Armand de Maillé de La Tour-Lambry (1770-1837), 2e duc de Maillé.
- Un collier par Ouizille & Lemoine dans son écrin, vendu au Crédit Municipal de Paris, 30 janvier 2018, lot 1 (adjugé 113 256 €).
- Un collier par Ouizille & Lemoine dans son écrin, vendu chez Baron Ribeyre & Associés, 3 décembre 2018, lot 210 (adjugé 102 467 €).
- Un collier par Ouizille & Lemoine, sans écrin, ayant probablement appartenu au roi Louis-Philippe puis conservé dans sa descendance, fut mis en vente chez Sotheby's Paris, Une collection pour l'Histoire, 29 septembre 2015, lot 140 (est. 200 000/300 000€).
- Un collier par Cahier dans son écrin, vendu chez Beaussant-Lefèvre, 22 mai 2013, lot 193 (adjugé 63 920 €). Il fut remis le 25 mai 1828 à Anne-Adrien-Pierre de Montmorency (1768-1837), duc de Laval-Montmorency, au cours de la cérémonie célébrée dans la chapelle des Tuileries, le jour de la Pentecôte

Bibliographie

- Patrick Spilliaert, Les insignes de l'Ordre du Saint-Esprit. Paris, Le Léopard d'or, 2016.
- Hervé Pinoteau, Études sur les Ordres de chevalerie du roi de France, et tout spécialement sur les Ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit. Paris, 1995.
- Hervé Pinoteau, État de l'Ordre du Saint-Esprit en 1830 et la survivance des Ordres du Roi. Nouvelles Éditions Latines, Paris, 1983.
- Hervé Pinoteau, L'héraldique capétienne en 1976. Paris, 1977.

Nicolas Gosse (1787-1878), Réception des chevaliers du Saint-Esprit dans la cathédrale de Reims, le 30 mai 1825, huile sur toile, 76 x 112 cm (détail).

Lot 1 – Rare collier de l'Ordre du Saint-Esprit

Par Armand OUIZILLE et Guillaume LEMOINE

Lot 1 – Rare collier de Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit

En or et émaux d'époque Charles X, dans son écrin d'origine.
Par Armand OUIZILLE (1788-1878) et Guillaume LEMOINE (1790-1871), Paris, *circa* 1825.

Le collier est constitué de 29 maillons carrés à trois motifs alternés, unifaces, en or 750 millièmes découpé, ajouré, ciselé, bruni, amati et partiellement émaillé, comme suit :

– 15 figurent une fleur de lys ;

– 8 figurent le chiffre « H » du roi Henri IV émaillé de blanc chargé d'une couronne de lauriers reposant sur deux cornes d'abondance et entouré de 3 couronnes royales ;

– 6 figurent un trophée d'armes orné d'un heaume émaillé bleu à panache blanc brochant une panoplie composée d'une massue d'Hercule, d'une trompette, d'un drapeau fleurdelisé, d'un arc, d'une flèche, d'un carquois, d'un sabre et d'une lance de tournois.

Chaque maillon est anglé de flammes ondoyantes émaillées de rouge translucide sur fond guilloché.

Ces maillons sont reliés par 28 anneaux cannelés aplatis passant dans deux petits anneaux latéraux émaillés verts.

The collar is made up of 29 square links with three alternating, uniface motifs, in cut, openwork, chased, burnished, amatized and partially enamelled 18-carat gold, as follows :

– 15 feature a fleur-de-lis ;

– 8 feature the cipher "H" of King Henri IV, enamelled in white, bearing a laurel wreath resting on two horns of plenty and surrounded by 3 royal crowns ;

– 6 feature a trophy of arms adorned with a blue enamelled helmet with a white plume brochant on a panoply composed of a Hercules club, a trumpet, a fleur-de-lis flag, a bow, an arrow, a quiver, a sabre and a tournament lance.

Each link is angled with undulating flames enamelled in translucent red on a guilloched background.

These links are connected by 28 flattened fluted rings passing through two small green enamelled side rings.

La fermeture du collier de forme ovoïde est obtenue par 2 éléments en or ciselé sur fond amati de feuillages dont le plus important est centré d'une fleur de lys, qui, emboités, présentent un crochet invisible.

Le maillon central est composé de 2 anneaux émaillés verts supplémentaires permettant le passage d'une chaînette de 17 anneaux cannelés reliés par un plus important soutenant la croix de l'Ordre.

La croix est en or à 8 pointes pommetées, les branches sont anglées de fleurs de lys et bordées d'émaux blancs en plein et de flammes d'émail vert translucide sur fond guilloché.

Elle présente sur l'avers une colombe la tête en bas, émaillée blanc, les yeux et le bec émaillés rouge.

Sur le revers, découpé sur fond d'or rose bruni, Saint-Michel est représenté terrassant le démon. La bélière est feuillagée avec un anneau de suspension cannelé.

The collar clasp is ovoid with 2 chased gold elements set on an amatized background of foliage, the largest of which is centred on a fleur-de-lis. When fitted together, these elements create an invisible hook.

The central link is made up of 2 additional green enamelled rings, allowing a chain of 17 fluted rings to pass through, linked by a larger one supporting the cross of the Order.

The gold cross is an 8-pointed cross pommee, the branches are bevelled with fleurs-de-lis and edged with solid white enamel and translucent green enamel flames on a guilloched background.

The obverse features a white enamelled dove, head down, with red enamelled eyes and beak.

On the reverse, carved on a burnished rose gold background, Saint-Michel is depicted overcoming the devil. The pendant ring is foliated with a fluted hanging ring.

OUIZILLE & LEMOINE
BIJOUTIERS DU ROI
QUAI CONTI N° 7

Ce collier est présenté dans un écrin oblong aux extrémités arrondies, en maroquin rouge à grains longs dont le couvercle est clos par 3 fermoirs en laiton (le fermoir central manquant).

Au centre du couvercle, les armes du roi Charles X sont dorées au fer.

Une bordure à motifs alternés de couronnes royales et de fleurs de lys, dans des guirlandes de feuilles de laurier et de chêne, encadrée par deux frises de volutes, est présente sur le pourtour.

L'intérieur, dont le fond est en velours de soie écru, présente des séparations spiralées permettant de disposer le collier. Le revers du couvercle est en soie blanche.

Au-dessus de la charnière, l'étiquette du fabricant en cuir bleu est estampée en lettres dorées « OUIZILLE & LEMOINE / Bijoutiers du Roi / Quai Conti N°7 ». Deux morceaux de ruban de soie moirée bleu (déchirures) relient le couvercle à l'écrin de part et d'autre.

Le dessous est recouvert de papier maroquiné vert enfoncé de 5 clous à têtes sphériques servant de pieds, avec étiquette répétée du fabricant (étiquette partiellement déchirée).

This collar is presented in an oblong long-grain red morocco case with rounded ends, the lid of which is closed with 3 brass clasps (the central clasp is missing).

The gilded coat of arms of King Charles X is in the centre of the lid.

A border with alternating motifs of royal crowns and fleurs-de-lis, in garlands of laurel and oak leaves, framed by two friezes of volutes, is present around the rim.

The interior, with its ecru silk velvet base, features spiral partitions to hold the collar in place. The reverse of the lid is in white silk.

Above the hinge, the maker's label in blue leather is stamped in gold letters "OUIZILLE & LEMOINE / Bijoutiers du Roi / Quai Conti N°7". Two pieces of blue moiré silk ribbon (tears) join the lid to the box on either side.

The bottom is covered with green morocco-effect paper and fitted with 5 spherical-headed nails to act as feet, with the manufacturer's label repeated (Label partially torn).

Lot 1
50 000 / 70 000 euros

DIMENSIONS DU COLLIER :

Longueur :
158 cm

Largeur de la croix :
6,5 cm

Poids brut du collier :
552,18 g environ

(Réserves sur l'état du collier : bon état général de conservation, petits cheveux et taches sur l'avers de la croix et sur le revers, très légers sauts d'émail notamment rouge.)

(Réserves sur l'écrin du collier : légères griffures sur l'écrin, petites rousseurs sur le fond en velours de soie, manque le fermoir central, étiquette sous l'écrin partiellement déchirée.)

Le collier est frappé du poinçon de petite garantie de Paris, entre 1819 et 1838, à la tête de bélier, doublé sur le fermoir et présent également au sommet de la croix.

Lot 1
50,000 / 70,000 euros

COLLAR DIMENSIONS :

Length :
158 cm

Cross width :
6.5 cm

Gross weight of collar :
approx. 552.18 g

(Reservations on the condition of the collar : good general state of conservation, small cracks and stains on the obverse of the cross and on the reverse, very slight enamel wear, particularly red)

(Reservations on the collar case : slight scratches on the box, minor russet marks on the silk velvet base, central clasp missing)

The collar is stamped with the Paris small guarantee hallmark, between 1819 and 1838, with a ram's head, doubled on the clasp and also present at the top of the cross.

Lot 2 – Rare collier de l'Ordre du Saint-Esprit

Par Jean-Charles CAHIER

Lot 2 – Rare collier de Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit

En or et émaux d'époque Charles X, dans un écrin rapporté.
Par Jean-Charles CAHIER (1772-1857), Paris, *circa* 1825.

Le collier est constitué de 29 maillons carrés à trois motifs alternés, unifaces, en or 750 millièmes découpé, ajouré, ciselé, repoussé, bruni, amati et partiellement émaillé, comme suit :

– 15 figurent une fleur de lys ;

– 8 figurent le chiffre « H » du roi Henri IV émaillé de blanc chargé d'une couronne de lauriers reposant sur deux cornes d'abondance et entouré de 3 couronnes royales ;

– 6 figurent un trophée d'armes orné d'un heaume émaillé bleu à panache blanc brochant une panoplie composée d'une massue d'Hercule, d'une trompette, d'un drapeau fleurdelisé, d'un arc, d'une flèche, d'un carquois, d'un sabre et d'une lance de tournois.

Chaque maillon est anglé de flammes ondoyantes émaillées de rouge translucide sur fond guilloché de grains de riz.

Ces maillons sont reliés par 28 anneaux cannelés aplatis passant dans deux petits anneaux latéraux émaillés verts.

The collar is made up of 29 square links with three alternating, uniface motifs, in cut, openwork, chased, embossed, burnished, amatized and partially enamelled 18-carat gold, as follows :

– 15 feature a fleur-de-lis ;

– 8 feature the cipher "H" of King Henri IV, enamelled in white, bearing a laurel wreath resting on two horns of plenty and surrounded by 3 royal crowns ;

– 6 feature a trophy of arms adorned with a blue enamelled helmet with a white plume brochant on a panoply composed of a Hercules club, a trumpet, a fleur-de-lys flag, a bow, an arrow, a quiver, a sabre and a tournament lance.

Each link is angled with undulating flames enamelled in translucent red on a guilloched background in a rice grain motif.

These links are connected by 28 flattened fluted rings passing through two small green enamelled side rings.

La fermeture du collier de forme oblongue est obtenue par 2 éléments en or ciselé de rinceaux et de feuilles d'acanthe qui, emboités, présentent un crochet invisible.

Le maillon central est composé de 2 anneaux émaillés verts supplémentaires permettant le passage d'une chaînette de 15 anneaux cannelés reliés par un plus important soutenant la croix de l'Ordre.

La croix est en or à 8 pointes pommetées, les branches sont anglées de fleurs de lys et bordées d'émaux blancs en plein et de flammes d'émail vert translucide sur fond guilloché.

Elle présente sur l'avers une colombe blanche la tête en bas, les yeux et le bec émaillés rouge ; le plumage est en relief rehaussé et peint en noir sur émail blanc.

Sur le revers, découpé sur fond d'or rose bruni, Saint-Michel est représenté terrassant le démon. La bélière est feuillagée avec un anneau de suspension cannelé.

The oblong collar clasp is formed by 2 gold elements chased with scrolls and acanthus leaves, which fit together to form an invisible hook.

The central link is made up of 2 additional green enamelled rings, allowing a chain of 15 fluted rings to pass through, linked by a larger one supporting the cross of the Order.

The gold cross is an 8-pointed cross pommee, the branches are bevelled with fleurs-de-lis and edged with solid white enamel and translucent green enamel flames on a guilloched background.

The obverse shows a white dove, head down, eyes and beak enamelled red ; the plumage is in relief, enhanced and painted in black on white enamel.

On the reverse, carved on a burnished rose gold background, Saint-Michel is depicted overcoming the devil. The pendant ring is foliated with a fluted hanging ring.

Ce collier est présenté dans un écrin rapporté, oblong aux extrémités arrondies, en maroquin rouge à grains longs dont le couvercle est clos par 3 fermoirs en laiton.

Au centre du couvercle, les armes du roi Charles X sont dorées au fer.

Une bordure à motifs alternés de couronnes royales et de fleurs de lys, dans des guirlandes de feuilles de laurier et de chêne, encadrée par deux frises de volutes, est présente sur le pourtour.

L'intérieur, dont le fond est en velours de soie écru, présente des séparations spiralées permettant de disposer le collier. Le revers du couvercle est en soie blanche.

Au-dessus de la charnière, l'étiquette du fabricant en cuir bleu est estampée en lettres dorées « OUIZILLE & LEMOINE / Bijoutiers du Roi / Quai Conti N°7 ». Deux morceaux de ruban de soie moirée bleu (bon état) relient le couvercle à l'écrin de part et d'autre.

Le dessous est recouvert de papier maroquiné vert enfoncé de 5 clous à têtes sphériques servant de pieds, avec étiquette répétée du fabricant.

Présence d'une étiquette ovale manuscrite : « 55.9k.5.g. / W (barré).2. ».

This collar is presented in a non-original oblong long-grain red morocco case with rounded ends, the lid of which is closed with 3 brass clasps.

The gilded coat of arms of King Charles X is in the centre of the lid.

A border with alternating motifs of royal crowns and fleurs-de-lis, in garlands of laurel and oak leaves, framed by two friezes of volutes, is present around the rim.

The interior, with its ecru silk velvet base, features spiral partitions to hold the collar in place. The reverse of the lid is in white silk.

Above the hinge, the maker's label in blue leather is stamped in gold letters "OUIZILLE & LEMOINE / Bijoutiers du Roi / Quai Conti N°7". Two pieces of blue moiré silk ribbon (good condition) join the lid to the box on either side.

The bottom is covered with green morocco-effect paper and fitted with 5 spherical-headed nails to act as feet, with the manufacturer's label repeated.

Presence of an oval handwritten label : "55.9k.5.g. / W (crossed out).2. ".

Lot 2
40 000 / 60 000 euros

DIMENSIONS DU COLLIER :

Longueur :
156,5 cm

Largeur de la croix :
6,4 cm

Poids brut du collier :
457,93 g environ

(Réserves sur l'état du collier : petits éclats et manques principalement dans les émaux rouges, cheveux et taches sur l'émail blanc de la croix.)

(Réserves sur l'écrin du collier : quelques griffures et petits accidents sur l'écrin, petites rousseurs sur le fond en velours et soie. Cet écrin oblong « Ouizille & Lemoine » a vraisemblablement été interverti avec un écrin piriforme « Cahier » par le propriétaire.)

Le collier est frappé du poinçon de petite garantie de Paris, entre 1819 et 1838, à la tête de bélier, doublé sur le fermoir et présent également sur une des fleurs de lys de la croix.

Lot 2
40,000 / 60,000 euros

COLLAR DIMENSIONS :

Length :
156.5 cm

Cross width :
6.4 cm

Gross weight of collar :
approx. 457.93 g

(Reservations about the condition of the collar : small chips and missing sections, mainly in the red enamels, cracks and stains on the white enamel of the cross)

(Reservations on the collar case : a few scratches and small marks on the case, minor russet marks on the silk velvet base. This oblong "Ouizille & Lemoine" case has probably been switched with a piriform "Cahier" case by the owner)

The collar is stamped with the Paris small guarantee hallmark, between 1819 and 1838, with a ram's head, doubled on the clasp and also present on one of the fleur-de-lis on the cross.

Lot 3 – Rare collier de l'Ordre du Saint-Esprit

Par Armand OUIZILLE et Guillaume LEMOINE

Lot 3 – Rare collier de Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit

En or et émaux d'époque Charles X, dans son écrin d'origine.
Par Armand OUIZILLE (1788-1878) et Guillaume LEMOINE (1790-1871), Paris, *circa* 1825.

Le collier est constitué de 29 maillons carrés à trois motifs alternés, unifaces, en or 750 millièmes découpé, ajouré, ciselé, bruni, amati et partiellement émaillé, comme suit :

– 15 figurent une fleur de lys ;

– 8 figurent le chiffre « H » du roi Henri IV émaillé de blanc chargé d'une couronne de lauriers reposant sur deux cornes d'abondance et entouré de 3 couronnes royales ;

– 6 figurent un trophée d'armes orné d'un heaume émaillé bleu à panache blanc brochant une panoplie composée d'une massue d'Hercule, d'une trompette, d'un drapeau fleurdelisé, d'un arc, d'une flèche, d'un carquois, d'un sabre et d'une lance de tournois.

Chaque maillon est anglé de flammes ondoyantes émaillées de rouge translucide sur fond guilloché.

Ces maillons sont reliés par 28 anneaux cannelés aplatis passant dans deux petits anneaux latéraux émaillés verts.

The collar is made up of 29 square links with three alternating, uniface motifs, in cut, openwork, chased, burnished, amatized and partially enamelled 18-carat gold, as follows :

– 15 feature a fleur-de-lis ;

– 8 feature the cipher "H" of King Henri IV, enamelled in white, bearing a laurel wreath resting on two horns of plenty and surrounded by 3 royal crowns ;

– 6 feature a trophy of arms adorned with a blue enamelled helmet with a white plume brochant on a panoply composed of a Hercules club, a trumpet, a fleur-de-lis flag, a bow, an arrow, a quiver, a sabre and a tournament lance.

Each link is angled with undulating flames enamelled in translucent red on a guilloched background.

These links are connected by 28 flattened fluted rings passing through two small green enamelled side rings.

La fermeture du collier de forme ovoïde est obtenue par 2 éléments en or ciselé sur fond amati de feuillages dont le plus important est centré d'une fleur de lys, qui, emboîtés, présentent un crochet invisible.

Le maillon central est composé de 2 anneaux émaillés verts supplémentaires permettant le passage d'une chaînette de 17 anneaux cannelés reliés par un plus important soutenant la croix de l'Ordre.

La croix est en or à 8 pointes pommetées, les branches sont anglées de fleurs de lys et bordées d'émaux blancs en plein et de flammes d'émail vert translucide sur fond guilloché.

Elle présente sur l'avers une colombe la tête en bas, émaillée blanc, les yeux et le bec émaillés rouge.

Sur le revers, découpé sur fond d'or rose bruni, Saint-Michel est représenté terrassant le démon. La bélière est feuillagée avec un anneau de suspension cannelé.

The collar clasp is ovoid with 2 chased gold elements set on an amatized background of foliage, the largest of which is centred on a fleur-de-lis. When fitted together, these elements create an invisible hook.

The central link is made up of 2 additional green enamelled rings, allowing a chain of 17 fluted rings to pass through, linked by a larger one supporting the cross of the Order.

The gold cross is an 8-pointed cross pommee, the branches are bevelled with fleurs-de-lis and edged with solid white enamel and translucent green enamel flames on a guilloched background.

The obverse features a white enamelled dove, head down, with red enamelled eyes and beak.

On the reverse, carved on a burnished rose gold background, Saint-Michel is depicted overcoming the devil. The pendant ring is foliated with a fluted hanging ring.

OUIZILLE & LEMOINE
BIJOUTIERS DU ROI

Ce collier est présenté dans un écrin oblong aux extrémités arrondies, en maroquin rouge à grains longs dont le couvercle est clos par 3 fermoirs en laiton.

Au centre du couvercle, les armes du roi Charles X sont dorées au fer.

Une bordure à motifs alternés de couronnes royales et de fleurs de lys, dans des guirlandes de feuilles de laurier et de chêne, encadrée par deux frises de volutes, est présente sur le pourtour.

L'intérieur, dont le fond est en velours de soie écru, présente des séparations spiralées permettant de disposer le collier. Le revers du couvercle est en soie blanche.

Au-dessus de la charnière, l'étiquette du fabricant en cuir bleu est estampée en lettres dorées « OUIZILLE & LEMOINE / Bijoutiers du Roi / Quai Conti N°7 » (déchirure). Deux morceaux de ruban de soie moirée bleu (déchirures) relient le couvercle à l'écrin de part et d'autre.

Le dessous est recouvert de papier maroquiné vert enfoncé de 5 clous à têtes sphériques servant de pieds, avec étiquette répétée du fabricant.

This collar is presented in an oblong long-grain red morocco case with rounded ends, the lid of which is closed with 3 brass clasps.

The gilded coat of arms of King Charles X is in the centre of the lid.

A border with alternating motifs of royal crowns and fleurs-de-lis, in garlands of laurel and oak leaves, framed by two friezes of volutes, is present around the rim.

The interior, with its ecru silk velvet base, features spiral partitions to hold the collar in place. The reverse of the lid is in white silk.

Above the hinge, the maker's label in blue leather is stamped in gold letters "OUIZILLE & LEMOINE / Bijoutiers du Roi / Quai Conti N°7" (tear). Two pieces of blue moiré silk ribbon (tears) join the lid to the box on either side.

The bottom is covered with green morocco-effect paper and fitted with 5 spherical-headed nails to act as feet, with the manufacturer's label repeated.

Lot 3
40 000 / 60 000 euros

DIMENSIONS DU COLLIER :

Longueur :
159 cm

Largeur de la croix :
6,5 cm

Poids brut du collier :
555,26 g environ

(Réserves sur l'état du collier : plusieurs éclats aux pointes de la croix, surtout sur l'avers, quelques sauts d'émail notamment rouge.)

(Réserves sur l'écrin du collier : légères griffures sur l'écrin, petites rousseurs sur le fond en velours de soie ; étiquette intérieure du fabricant partiellement déchirée.)

Le collier est frappé du poinçon de petite garantie de Paris, entre 1819 et 1838, à la tête de bélier, doublé sur le fermoir et présent également au sommet de la croix.

Lot 3
40,000 / 60,000 euros

COLLAR DIMENSIONS :

Length :
159 cm

Cross width :
6.5 cm

Gross weight of collar :
approx. 555.26 g

(Reservations about the condition of the collar : several chips at the points of the cross, especially on the obverse, some enamel chips, especially red)

(Reservations on the collar case : slight scratches on the case, minor russet marks on the silk velvet base ; interior manufacturer's label partially torn)

The collar is stamped with the Paris small guarantee hallmark, between 1819 and 1838, with a ram's head, doubled on the clasp and also present at the top of the cross.

Readers are referred to Jean-Christophe Palthey's comprehensive historical note on the sale of the collar of the Order of the Holy Spirit by Ouizille & Lemoine at Crédit Municipal de Paris on 30 January 2018.

Founded by Henri III in 1578, the Order of the Holy Spirit was the most emblematic of the French Orders of Chivalry until it was abandoned by Louis-Philippe in 1830. Henry III placed this new Order above the Order of Saint-Michel, under the aegis of the Holy Spirit, which he venerated in particular in memory of his election to the throne of Poland in 1573 and his accession to the crown of France in 1574, both on Pentecostal Sunday.

Its members have always worn distinctive markings. From the outset, they wore a sumptuous black velvet mantle embroidered with flames and an enamelled gold collar during ceremonies. On a daily basis, the knights were required to wear an eight-pointed gold Maltese cross hanging on a celestial blue ribbon, as well as silver embroidery sewn onto their habit in the shape of the cross.

The gold collar which originally weighed the equivalent of 200 ecus excluding manufacturing and was the property of the Order, was to be returned to the Grand Treasurer of the Chancellery on the death of its recipient. It was modified on several occasions. Henri IV simplified it at the Rouen chapter on 7 January 1597, reducing the number of links from forty to thirty-two. Louis XVI then reduced the number of links to twenty-nine to adapt it to the smaller outfit he created in 1777.

The Order was abolished on 30 July 1791 following the French Revolution, it survived in a modest manner through emigration and returned in 1814 with the return of the Bourbons to the French throne.

We know that Louis XVIII, although not crowned, received a collar made by Étienne Coudray in 1816. This goldsmith made others, only a dozen or so, for the foreign sovereigns and princes appointed during his reign. The King did not give collars to those belonging to reigning family. His brother and successor Charles X did. After 1820 and the hopes raised by the birth of the Duke of Bordeaux, Louis XVIII regularly appointed knights with plaques and ribbons from France's old and new elites, a process that was accelerated under the reign of his younger brother.

It was the coronation of King Charles X in Reims on 29 May 1825 that saw the return of the splendour of the Ancien Régime and restored the Order of the Holy Spirit to its former glory. The following day, 30 May, a ceremony was held in Reims. As the Order's first celebration since the Revolution, it marked its true renaissance and was an opportunity to receive new knights who were not yet knighted, as the Order no longer had any collars available. The collars of the Ancien Régime had all but disappeared in the turmoil of the Revolution, and the dozen or so made by Coudray under Louis XVIII had mostly been given to foreign sovereigns.

So eighty new ones had to be made. Commissioned on 15 November 1824, fifty were made by Ouizille et Lemoine, jewellers to the King's orders following Coudray's death in September 1823, and thirty by the goldsmith Cahier. These new collars were the same model as previously, but differed in detail : those of Ouizille, which were thicker (3700 francs each), had squarer links with marked angles ; those made by Cahier, successor to the illustrious Biennais, were less heavy (3200 francs each), but the design, undoubtedly closer to that of the Ancien Régime, was looser and the dove more delicate.

The Order lived sumptuously to the rhythm of promotions, chapters and reception ceremonies until the fall of Charles X in July 1830. Unofficially, it nevertheless disappeared publicly, as Louis-Philippe wanted to break with the signs of the Ancien Régime, particularly those associated with the Bourbons, and henceforth only awarded the Légion d'honneur. On 22 November 1861, the French government under Napoleon III even went so far as to melt down ten collars from the Order's treasury ! With the exception of a few faithful heirs who statutorily returned their collars to the Count de Chambord (around thirty, thirty-six according to a letter dating from 1928), the collars of the knights alive in 1830 were generally kept within their families. It is therefore easy to understand the rarity and preciousness of these relics from another era, that of eternal France.

Source

These three collars of the Order of the Holy Spirit come from the Bourbon-Parme family, the Italian younger branch of the House of Bourbon, directly descended from the Count of Chambord, known as Henri V, as do the three collars that were sold at auction on 25 March 2022 by Crédit municipal de Paris for record prices. These are the last three collars to be auctioned from this branch.

One of these collars (lot 2) was probably part of the thirty delivered by Cahier, Biennais' successor, and the other two (lots 1 and 3) were part of the fifty delivered by Ouizille & Lemoine for the coronation of His Majesty Charles X on 30 May 1825 in Reims. Although they are one of just under thirty collars returned to the Count of Chambord at Frohsdorf, it is unfortunately impossible to determine the identity of their recipient, as the collars are identical and there are no labels or special handwritten notes on them. All that we know is that Henry V kept the collars of King Charles X himself and that of the Dauphin, Duke of Angoulême.

Related works

- A collar by Cahier in its case is kept at the Musée du Louvre (inv. OA 11859).
- Two collars by Cahier in their cases, sold at Crédit Municipal de Paris, 25 March 2022, lots 2 and 3 (sold for €160,160 and €114,400).
- A collar by Ouizille & Lemoine in its case, formerly in the Fondation Napoléon, sold at Artcurial, 9 December 2019, lot 25 (sold for €84,500). It was presented in Reims by Charles X on 30 May 1825 to Charles François Armand de Maillé de La Tour-Lambry (1770-1837), 2nd Duke of Maillé.
- A collar by Ouizille & Lemoine in its case, sold at Crédit Municipal de Paris, 30 January 2018, lot 1 (sold for €113,256).
- A collar by Ouizille & Lemoine in its case, sold at Baron Ribeyre & Associés, 3 December 2018, lot 210 (sold for €102,467).
- A collar by Ouizille & Lemoine, without case, which probably belonged to King Louis-Philippe and was then kept by his descendants, was sold at Sotheby's Paris, Une collection pour l'Histoire, 29 September 2015, lot 140 (est. €200,000 / €300,000).
- A collar by Cahier in its case, sold at Beaussant-Lefèvre, 22 May 2013, lot 193 (sold for € 63,920). It was presented on 25 May 1828 to Anne-Adrien-Pierre de Montmorency (1768-1837), Duke of Laval-Montmorency, at a ceremony held in the Tuileries chapel on Pentecostal Sunday.

Bibliography

- Patrick Spilliaert, Les insignes de l'Ordre du Saint-Esprit. Paris, Le Léopard d'or, 2016.
- Hervé Pinoteau, Études sur les Ordres de chevalerie du roi de France, et tout spécialement sur les Ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit. Paris, 1995.
- Hervé Pinoteau, État de l'Ordre du Saint-Esprit en 1830 et la survivance des Ordres du Roi. Nouvelles Éditions Latines, Paris, 1983.
- Hervé Pinoteau, L'héraldique capétienne en 1976. Paris, 1977.

Nicolas Gosse (1787-1878),
Réception des chevaliers du Saint-Esprit dans la cathédrale de Reims, le 30 mai 1825,
huile sur toile, 76 x 112 cm (détail)

NOTES

NOTES

NOTES

NOTES

NOTES

NOTES

LE CRÉDIT MUNICIPAL DE PARIS
UN ÉTABLISSEMENT DE VENTE AUX ENCHÈRES

Le Crédit Municipal de Paris organise chaque année près de **80 ventes aux enchères publiques** : des ventes hebdomadaires et des ventes cataloguées constituées de lots prestigieux, prisées des amateurs de bijoux et de montres ainsi que des collectionneurs d'œuvres d'art.
Toutes nos ventes sont en direct sur Interencheres via interencheres.com

Pourquoi assister à nos ventes aux enchères publiques ?

Un accès **libre et gratuit** pour tous, professionnels et particuliers.

Un établissement public rattaché à la Ville de Paris au **savoir-faire reconnu.**

Des tarifs attractifs avec des frais acheteur à **seulement 18 %.**

Un **emplacement idéal** avec une salle des ventes située **en plein cœur du Marais.**

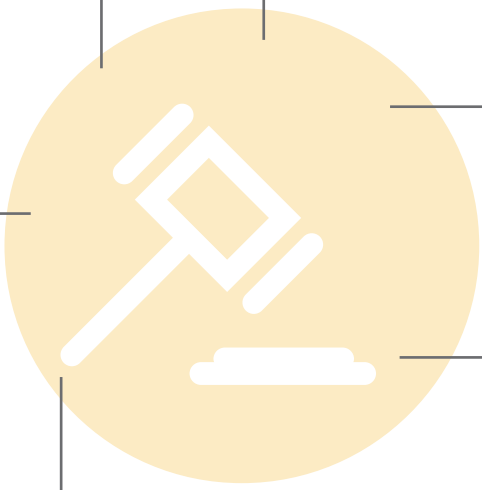

Des objets expertisés et garantis par des **commissaires-priseurs de renom.**

Des ventes variées et des objets d'exception : bijoux, montres, objets d'art, vin, art de la table, instruments de musique, tableaux, etc.

Crédits photos : **Pauline Guyon.**

D'où proviennent les objets mis en vente ?

Les objets vendus ont tous préalablement été déposés en gage au Crédit Municipal de Paris. Dans 10 % des cas, leurs propriétaires n'ont pas souhaité ou pas pu les récupérer, ils sont alors proposés lors d'une vente aux enchères. À l'issue de la vente d'un objet, si le montant de l'adjudication est supérieur à la somme due au Crédit Municipal de Paris, le différentiel (hors frais de vente) est alors réservé au propriétaire de l'objet.

Le Prêt sur gage en quelques mots :
Il s'agit d'un prêt immédiat contre le dépôt temporaire d'un objet de valeur (bijou, argenterie, tableau, sculpture, etc.). Les objets sont estimés par des commissaires-priseurs et le prêt peut aller de 30 euros à 6 millions d'euros. L'emprunteur reste le propriétaire de son bien et peut le récupérer à tout moment contre remboursement du prêt et des intérêts ***9 objets sur 10 sont récupérés par leur propriétaire.***

Comment vendre votre objet de valeur ?

Bijoux, montres, tableaux, mobilier, sculptures, argenterie, maroquinerie de luxe, instruments de musique… Vous êtes propriétaire d'un objet de valeur et vous souhaitez le vendre ? Déposez en gage votre objet au Crédit Municipal de Paris.
Une partie de sa valeur estimée par nos experts vous sera prêtée (au moins 50 %). Vous pourrez ensuite, après un délai de trois mois à compter du dépôt de l'objet mis en gage, requérir la vente aux enchères publiques de votre objet.
Contactez la Direction de l'Hôtel des Ventes au 01 44 61 65 00 ou par courriel à nchwat@creditmunicipal.fr.

CONDITIONS GÉNÉRALES DES VENTES AUX ENCHÈRES DU CRÉDIT MUNICIPAL DE PARIS

1. ORGANISATION ET DÉROULEMENT DE LA VENTE

Les ventes aux enchères publiques du Crédit Municipal de Paris sont des ventes judiciaires effectuées par les commissaires-priseurs judiciaires attachés à l'établissement comme appréciateurs.

Les objets proposés à la vente ont été préalablement déposés en gage au Crédit Municipal de Paris et ont été inscrits en vente en vertu d'une ordonnance du Président du tribunal Judiciaire de Paris. Sauf mention contraire, il s'agit d'objets d'occasion, au sens de l'article L.321-1 du code de commerce.

Une exposition préalable à la vente permet aux acquéreurs l'examen de l'état des objets mis en vente.

Les indications portées au catalogue engagent la responsabilité du Crédit Municipal de Paris, sous réserve des rectifications annoncées au moment de la présentation de l'objet et notifiées au procès-verbal de la vente.

Les restaurations d'usage, les modifications, les accidents, les dimensions et le poids des objets sont précisés dans la mesure de nos moyens. Ils ne sont donnés qu'à titre indicatif pour faciliter l'inspection de l'acquéreur potentiel et restent soumis à son appréciation personnelle. L'absence d'indication n'implique nullement qu'un objet soit exempt de défaut.

Il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée.

La vente s'effectuera dans l'ordre du catalogue. L'estimation de chaque objet n'est qu'une indication.

Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'adjudicataire. Il aura pour obligation de donner son nom et son adresse.

La vente est faite expressément au comptant et en euros.

2. FRAIS ACHETEURS

Les frais perçus par le Crédit Municipal de Paris sur les acheteurs lors des ventes aux enchères sont fixés à 18 % TTC. Cette commission est calculée sur le montant de l'adjudication.

Pour les acquisitions faites en ligne via la plateforme live de retransmission des ventes, des frais supplémentaires de plateforme de 1,2 % TTC sont appliquées sur le montant de l'adjudication.

3. MODE DE PAIEMENT ET DÉLIVRANCE DES LOTS

3.1. Le paiement peut être effectué :

- En espèces : jusqu'à 1 000 € si le bordereau ne dépasse pas 1 000 € (frais compris) ;
- Par carte bancaire (nationale ou internationale) ;
- Par virement bancaire.

3.2. Le transport est à la charge de l'acquéreur. Aucun envoi ne sera organisé par le Crédit Municipal de Paris ou les commissaires-priseurs appréciateurs auprès du Crédit Municipal de Paris. Un mandat particulier valant décharge de responsabilité sera envoyé aux acquéreurs qui souhaitent voir leur objet remis au transporteur de leur choix.

3.3. La délivrance des lots est immédiate en cas de paiement en salle en espèces (jusqu'à 1000 €), carte bancaire nationale ou internationale. Pour tout autre moyen de règlement, elle est différée jusqu'à l'encaissement.

Pour les paiements effectués via le site Interencheres, la délivrance des lots ne peut avoir lieu que le lendemain de la vente. Si la vente se déroule un samedi, la délivrance des lots sera possible à compter du mardi suivant la vente.

Le retrait des lots s'effectue au service des débets du Crédit Municipal de Paris aux horaires suivants :

- 9h/17h les jours d'ouverture du Crédit Municipal de Paris.

Par exception, les bouteilles de vin achetées aux enchères ne peuvent être retirées que sur rendez-vous pris par téléphone au 01 44 61 65 14 ou par mail envoyé à commissairespriseurs@ext.creditmunicipal.fr avec présentation du bordereau acquitté.

3.4. La structure des commissaires-priseurs appréciateurs auprès du Crédit Municipal de Paris, assurera la gratuité du stockage pendant 60 jours. Passé ce délai, des frais de garde seront facturés au moment du retrait des lots aux conditions suivantes :

- 10 € HT / lot / semaine pour un volume supérieur à 1 m^3 ;
- 7 € HT / Lot / semaine pour un volume inférieur à 1 m^3 ;
- 5 € HT / Lot / semaine pour une volume « tenant dans le creux de la main.

4. ORDRES D'ACHAT ET DEMANDES DE TÉLÉPHONE

Les commissaires-priseurs appréciateurs auprès du Crédit Municipal de Paris et les experts se chargent d'exécuter gratuitement les ordres d'achat qui leur seront confiés par les enchérisseurs ne pouvant assister à la vente. En aucun cas ils ne pourront être tenus pour responsables en cas de manquement ou de problème de liaison téléphonique, l'ordre d'achat n'étant qu'une facilité offerte au client.

Les ordres d'achat devront être transmis aux commissaires-priseurs appréciateurs auprès du Crédit Municipal de Paris au plus tard 24 heures avant la vente :

- Par mail : commissairespriseurs@ext.creditmunicipal.fr
- Par courrier : Commissaires-priseurs appréciateurs
  auprès du Crédit Municipal de Paris
  55, rue des Francs-Bourgeois, 75004 Paris.

Quel que soit le mode de transmission de l'ordre d'achat, les coordonnées de l'enchérisseur, et la photocopie d'une pièce d'identité doivent être laissées au commissaire-priseur.

Les commissaires-priseurs appréciateurs auprès du Crédit Municipal de Paris se réservent le droit de refuser une demande si l'enchérisseur ne présente pas suffisamment de garanties. Dans le cas d'ordres d'achat d'un même montant pour un même lot, l'ordre déposé le premier sera préféré. Si une dernière enchère en salle se trouve à égalité avec un ordre écrit, le lot sera adjugé à la personne présente en salle.

5. SPÉCIFICITÉS DES ENCHÈRES LIÉES À CERTAINES VENTES

5-1. Ventes de bijoux et de lots d'or

Le poids, les dimensions, les restaurations, les modifications sur les bijoux et lots d'or, les caractéristiques techniques sont notifiés dans la mesure de nos moyens. Ils ne sont donnés qu'à titre indicatif pour faciliter l'inspection de l'acquéreur potentiel et restent soumis à son appréciation personnelle. La responsabilité du Crédit Municipal de Paris ne saurait être mise en cause en cas d'omissions pouvant subsister, malgré les précautions prises. Les caractéristiques techniques des lots de bijoux et d'or mentionnées sur catalogue, telles que le titrage et sa répartition, sont données à titre indicatif et n'ont pas de valeur contractuelle. Elles n'engagent en aucune façon la responsabilité du Crédit Municipal de Paris.

Les pierres précieuses et fines peuvent avoir fait l'objet de traitements destinés à les mettre en valeur (ex : huilage des émeraudes, traitement thermique des rubis et des saphirs, blanchissement des perles). Ces traitements sont traditionnels et admis par le marché international du bijou. Les pierres présentées pendant la vente sans certificat sont vendues sans garantie quant à un éventuel traitement.

Les indications relatives à l'origine des pierres et à la qualité (couleur et pureté des diamants) reflètent l'opinion du laboratoire qui émet le certificat. Il ne sera admis aucune réclamation si un autre laboratoire émet une opinion différente.

5-2. Vente de montres

Le poids, les dimensions, les restaurations, les modifications, les caractéristiques techniques, les numéros de séries relevés sur les montres sont notifiés dans la mesure de nos moyens. Aucune garantie n'est faite sur l'état des montres et de leurs bracelets. Les révisions, les réglages et l'étanchéité restent à la charge de l'acquéreur. Les lots précédés d'un astérisque (*) ont été confectionnés dans les parties d'espèces de Crocodylidaes spp ou Alligator mississippiensis classées aux annexes II/B de la Convention de Washington et de la règle 338/97 du 09/12/1996. Pour une sortie de l'UE, un CITES d'export sera nécessaire, celui-ci étant à la charge du futur acquéreur.

5-3. Vente de bouteilles de vins

Le niveau de la bouteille et l'état de l'étiquette sont notifiés dans la mesure de nos moyens. Ils ne sont donnés qu'à titre indicatif pour faciliter l'inspection de l'acquéreur potentiel et restent soumis à son appréciation personnelle.

5-4. Vente d'objets d'art

L'exposition publique ayant permis l'examen des œuvres proposées à la vente, aucune réclamation ne sera admise concernant les dimensions, les accidents et restaurations qui ne sont donnés qu'à titre indicatif.

L'état des cadres n'est pas garanti.

5-5. Sorties du territoire français

La sortie d'un lot de France peut être sujette à une autorisation administrative.

L'obtention du document concerné ne relève que de la responsabilité du bénéficiaire de l'adjudication du lot visé par cette disposition. Le retard ou le refus de délivrance par l'administration des documents de sortie du territoire ne justifiera ni l'annulation de la vente, ni un retard de règlement, ni une résolution.

6. ENCHÈRES EN DIRECT VIA www.interencheres-live.com

Pour les acquisitions faites en ligne via la plateforme live de retransmission des ventes, des frais supplémentaires de plateforme de 1,2 % TTC sont appliquées sur le montant de l'adjudication pour les lots judiciaires. Ces frais sont appliqués en plus des frais acheteurs de 18,00 %TTC(frais perçus par le Crédit Municipal sur les acheteurs. Cette commission est calculée sur le montant de l'adjudication).

Pour enchérir en ligne pendant une vente, il convient de s'inscrire sur www.interencheres-live.com, pour enchérir sur Interencheres, et effectuer une empreinte de carte bancaire (ni le numéro de carte bancaire, ni sa date d'expiration ne sont conservés). Ce faisant, le client accepte que www.interencheres-live.com communique aux commissaires-priseurs tous les renseignements relatifs à son inscription ainsi que son empreinte de carte bancaire. Les commissaires-priseurs appréciateurs auprès du Crédit Municipal de Paris se réservent le droit de demander, le cas échéant, un complément d'information avant l'inscription définitive pour enchérir en ligne. **Toute enchère en ligne répond au droit commun des ventes aux enchères publiques et sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat. Il n'existe pas de droit de rétractation.** En aucun cas, le Crédit Municipal de Paris ou les commissaires-priseurs ne peuvent être tenus pour responsables en cas de mauvaise liaison internet.

Pour certaines ventes, une caution pourra être demandée avant toute inscription à la vente. Lorsque l'offre n'est pas adjudiquée à l'enchérisseur ou à l'inscrit, la caution ne sera pas débitée.

Pour l'adjudicataire, la caution lui sera débitée et viendra se soustraire au paiement du solde. En cas de non-paiement du solde du ou des lots remportés, la caution ne sera pas remboursée à l'adjudicataire.

L'adjudicataire en ligne autorise les commissaires-priseurs appréciateurs auprès du Crédit Municipal de Paris à utiliser son empreinte de carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, des acquisitions y compris les frais habituels à la charge de l'acheteur. Les frais d'expédition sont à la charge de l'acquéreur. L'adjudicataire décharge le Crédit Municipal de Paris et les commissaires-priseurs de toute responsabilité concernant l'envoi.

En cas d'impayé non réglé dans un délai d'un mois à compter de la vente, la vente sera annulée de plein droit et l'objet sera de nouveau mis en vente.

INCIDENTS DE PAIEMENT – FICHIER DES RESTRICTIONS D'ACCÈS DES VENTES AUX ENCHÈRES (TEMIS)

Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé auprès du Crédit Municipal de Paris ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères (« Fichier TEMIS ») mis en œuvre par la société Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM), société anonyme à directoire, ayant son siège social sis à (75009) Paris, 37 rue de Châteaudun, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 437 868 425.

L'inscription au Fichier TEMIS pourra avoir pour conséquence de limiter la capacité d'enchérir de l'enchérisseur auprès des Professionnels Abonnés au service TEMIS, le refus de participation aux ventes aux enchères du Crédit Municipal de Paris, ainsi que la suspension temporaire de l'accès au service « Live » de la plateforme www.interencheres.com gérée par CPM, conformément aux conditions générales d'utilisation de ces plateformes.

Pour connaitre les conditions de traitement des données personnelles dans le cadre du fichier TEMIS et les modalités d'exercice de vos droits, vous pouvez consulter la Politique de Protection des Données du fichier TEMIS à l'adresse https ://temis.auction/statics/politique-protection-dp-temis.pdf ou vous reporter à la page d'information RGPD du Crédit Municipal de Paris à l'adresse https ://institution.creditmunicipal.fr/protection-des-donnees-a-caractere-personnel. »

7. ORDRE D'ACHAT SECRET via www.interencheres-live.com

Les commissaires-priseurs appréciateurs auprès du Crédit Municipal de Paris n'ont pas connaissance du montant maximum des ordres déposés via Interencheres. Les enchères sont formées automatiquement et progressivement dans la limite fixée par l'enchérisseur.

L'exécution de l'ordre s'adapte au feu des enchères en fonction des enchères en cours. Le pas d'enchère est défini par les intervalles suivants :

- jusqu'à 19 € : 5 €
- de 20 € à 199 € : 10 €
- de 200 € à 499 € : 50 €
- de 500 € à 999 € : 100 €
- de 1 000 € à 4 999 € : 200 €
- de 5 000 € à 9 999 € : 500 €
- de 10 000 € à 19 999 € : 1 000 €
- de 20 000 € à 49 999 € : 2 000 €
- de 50 000 € à 99 999 € : 5 000 €
- 100 000 € et plus : 10 000 €

L'adjudicataire via un ordre d'achat secret autorise les commissaires-priseurs appréciateurs auprès du Crédit Municipal de Paris à utiliser son empreinte de carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, des acquisitions y compris les frais habituels à la charge de l'acheteur.

8. DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles de l'acheteur ou de l'enchérisseur (en ligne ou en salle) sont utilisées sous la responsabilité conjointe du Crédit Municipal de Paris, des commissaires-priseurs appréciateurs auprès du Crédit Municipal de Paris et de la société Commissaire-Priseur Multimédia (CPM) fournisseur des plateformes Interenchères, pour les finalités suivantes :

- la gestion des ventes aux enchères (inscription, ordre d'achat, opérations d'enchères, édition du procès-verbal et des bordereaux acquéreurs, gestion des paiements) ;
- la gestion des opérations de prospection et fidélisation (envoi des catalogues de vente) ;
- la consultation et l'alimentation du Fichier partagé des restrictions d'accès aux ventes aux enchères (TEMIS) ;
- répondre aux obligations légales et règlementaires relatives au contrôle interne des établissements financiers (contrôles des opérations et des résultats, surveillance prudentielle et gestion du comité des risques, lutte contre la fraude, etc.) et à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (articles L561 et s. du cmF) et aux mesures de gel des avoirs et interdiction de mise à disposition de ressources (articles L561-2 et s. du cmF) ;
- la poursuite des intérêts légitimes du Crédit Municipal de Paris de pilotage de son activité (statistiques), de recouvrement, de gestion des réclamations et des contentieux. ;

La fourniture des données personnelles est obligatoire pour l'inscription aux ventes aux enchères, pour enchérir lors des ventes en ligne ainsi que pour l'achat de lots et leur paiement.

Les données sont destinées aux membres habilités du Crédit Municipal de Paris et des commissaires-priseurs appréciateurs auprès du Crédit Municipal de Paris. Le cas échéant, elles pourront être transmises aux autorités de compétentes (cellule Tracfin, Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, ou Direction Générale du Trésor). Les données relatives aux acheteurs sont conservées par le Crédit Municipal de Paris et les commissaires-priseurs appréciateurs auprès du Crédit Municipal de Paris pour une durée de 10 ans à compter de la fin de la relation commerciale. Pour en savoir plus sur les conditions de traitements des données personnelles recueillies sur les plateformes Interencheres.com, rendez-vous sur https ://static.interencheres.com/doc-externe/politique-protection-donnees-personnelles.pdf

Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer par simple demande au Crédit Municipal de Paris, Délégué à la protection des données, 55 rue des Francs-Bourgeois, 75004 Paris ou par Courriel (dpd@creditmunicipal.fr). Si le Client estime que ses droits ne sont pas respectés, il peut adresser une réclamation à la CNIL. »

9. RÉCLAMATIONS

En cas de litige ou de réclamation, le Client est invité à contacter :

- Service gestion – Réclamations Clientèle du Crédit Municipal de Paris,
  55 rue des Francs Bourgeois 75004 Paris.
  Ou directement sur https ://institution.creditmunicipal.fr/reclamations

Si ces démarches préalables auprès du Crédit Municipal de Paris ne permettent pas de régler un éventuel litige, le Client pourra saisir le Médiateur de la Ville de Paris à l'adresse suivante :

Monsieur le Médiateur de la Ville de Paris – Mission de la Médiation
1, place Baudoyer, 75004 Paris.

Ou directement sur le site
https ://mediation.paris.fr/mediation/faire-appel-au-mediateur.html

CRÉDIT MUNICIPAL DE PARIS

MODERNE DEPUIS 1637

ORDRE D'ACHAT / ABSENTEE BID FORM

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le jeudi 20 mars 2025 à 14h

Nom / Name : .....

Prénom / First Name : .....

Adresse / Address : .....

.....

Email : .....

Téléphone / Phone : .....

Après avoir pris connaissance des conditions de vente décrites dans le catalogue, je déclare les accepter et vous prie d'acquérir pour mon compte personnel aux limites indiquées en euros, les lots que j'ai désignés ci-dessous. (Les limites ne comprenant pas les frais légaux).
I have read the conditions of sale printed in this catalogue and agree to abide by them. I grant you permission to purchase on my behalf the following items within, the limits indicated in euros (these limits do not include buyer's premium and taxes).

- **1 PIÈCE D'IDENTITÉ RECTO-VERSO**
- **1 FORM OF IDENTIFICATION BOTH SIDES**

LOT N°	DESCRIPTION DU LOT / LOT DESCRIPTION	LIMITE EN EUROS TOP LIMIT OF BID IN EUROS
	TOTAL GÉNÉRAL	
SIGNATURE OBLIGATOIRE / REQUIRED SIGNATURE :	**GLOBAL TOTAL**	

LES ORDRES D'ACHATS DOIVENT ÊTRE REÇUS AU MOINS 24 HEURES AVANT LA VENTE.
TO ALLOW TIME FOR PROCESSING, ABSENTEE BIDS SHOULD BE RECEIVED AT LEAST 24 HOURS BEFORE THE SALE BEGINS.

à renvoyer à / please mail to
commissairespriseurs@ext.creditmunicipal.fr

Tél. : 01 44 61 65 14 – www.creditmunicipal.fr
SIREN 267 500 007 RCS Paris

Chez CC ART, conserver ses œuvres permet également d'obtenir un prêt

CC ART propose une gamme de services personnalisés de conservation d'oeuvres d'art et d'objets précieux dans un site prestigieux du Marais.

— Prêt sur œuvres d'art
— Réserves collectives et privatives
— Coffres-forts
— Cave (vins et spiritueux)

Centre de Conservation
du Crédit Municipal de Paris
22 rue des Blancs-Manteaux
75004 Paris
contact@ccart.paris
01 44 61 63 68

ccart.paris

Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

CRÉDIT MUNICIPAL
DE PARIS

MODERNE DEPUIS 1637

55, RUE DES FRANCS-BOURGEOIS 75004 PARIS ■ 01 44 61 65 00
www.creditmunicipal.fr ■ commissairespriseurs@ext.creditmunicipal.fr